

## **MAS en Energie et développement durable dans l'environnement bâti (MAS EDD-BAT)**

### **Description du CAS Rénovation énergétique des bâtiments**

<b>Responsable</b>	<b>Stéphane Citherlet – HEIG-VD / Vaud</b>
<b>Type de formation</b>	<b>Formation continue</b>
<b>Crédits ECTS</b>	<b>10</b>
<b>Objectifs généraux, compétences visées</b>	<p>Les participant(e)s disposent de connaissances élargies et approfondies dans le domaine de la rénovation à l'échelle du bâtiment.</p> <p>Les participants apprendront à maîtriser les différentes étapes nécessaires à la rénovation du parc immobilier de bâtiments existants. Ils apprendront, également, à appréhender certains domaines comme la rénovation de l'enveloppe thermique du bâtiment et le remplacement et/ou l'ajout d'installations techniques (chauffage, ECS, ventilation) d'un point de vue énergétique et économique.</p> <p>Des études de cas seront analysées et des visites seront effectuées afin de mettre en pratique les connaissances acquises durant les cours.</p> <p>A la fin du cours les participants seront à même de pouvoir planifier, suivre et valider des projets de rénovation à l'échelle du bâtiment.</p>
<b>Thèmes abordés</b>	<p>Le cours contient les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction (Société 2000W, 1 tCO<sub>2</sub>, etc.)</li> <li>• Objectifs énergétiques en rénovation</li> <li>• Analyser l'existant afin de connaître l'objet à rénover <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyse de la consommation énergétique (signature énergétique, IDE, etc.), des éléments de construction et de l'état des installations techniques (CVC)</li> </ul> </li> <li>• Etudes de cas de rénovation : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyse technique et économique (enveloppe, CVC, ponts thermiques, etc.).</li> </ul> </li> <li>• Visite de bâtiments rénovés (selon disponibilité)</li> <li>• Aides financières et déductions fiscales</li> <li>• La rénovation des bâtiments protégés (en fonction de la disponibilité des intervenants)</li> </ul>
<b>Pré-requis</b>	<p>Pour le MAS : CAS Notions de base (introduction à EDD-BAT) et CAS Architecture climatique (obtention des 20 crédits ECTS)</p> <p>Pour le CAS seul : admission sur dossier</p>